

*Swiss Life Funds (F) Bond  
Global Inflation*

*Rapport annuel*

*Exercice clos le 29.12.2023*

<b>Informations concernant les placements et la gestion</b>	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>11</b>
<b>Rapport du commissaire aux comptes</b>	<b>19</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>22</b>
Bilan	23
<i>Actif</i>	23
<i>Passif</i>	24
Hors-bilan	25
Compte de résultat	26
<i>Règles &amp; méthodes comptables</i>	27
<i>Évolution actif net</i>	30
<i>Compléments d'information</i>	31
<b>Inventaire</b>	<b>44</b>

<b>Commercialisateurs</b>	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris. Les réseaux de distribution du groupe Swiss Life France. Les distributeurs externes agréés par la société de gestion. Le Fonds étant admis en Euroclear France, ses actions peuvent être souscrites ou rachetées auprès d'intermédiaires financiers qui ne sont pas connus de la société de gestion.
<b>Société de gestion</b>	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris.
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
<b>Centralisateur</b>	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
<b>Etablissement placeur</b>	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
<b>Commissaire aux comptes</b>	KPMG SA 2, avenue Gambetta "Tour Egho" - CS 60055 - 92066 Paris la Défense.

## Informations concernant les placements et la gestion

### Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés. Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.

### Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds est de réaliser sur une durée de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure à celle de l'indice de référence : Bloomberg Barclays Capital Global Inflation-Linked (Série L) couvert en Euro.

### Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est l'indice Bloomberg Barclays Capital Global Inflation-Linked (Série L) couvert en Euro.

L'indice mesure la performance d'un panier de titres qui présentent les caractéristiques suivantes :

- obligations d'Etat à taux fixe internationales indexées sur l'inflation (quelle que soit la nature de l'indice de prix) ;
- d'un montant minimal de 500 millions d'euros et 500 millions d'USD à l'émission pour les obligations dénommées en EURO et en USD en particulier;
- de maturité résiduelle d'au moins une année ;
- de qualité investissement (au moins Baa3 Moody's ; BBB- Standard & Poor's ; ou équivalent) ;
- risque de change couvert.

Ce Fonds, géré activement, a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Series-L) couvert en Euro, coupons nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'actif du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si l'indice composant cet indicateur de référence subissait des modifications substantielles ou cessaient d'être fournis.

### - Identité de l'administrateur :

Bloomberg

**- Informations complémentaires sur l'indicateur de référence :**

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via : <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>

**Stratégie d'investissement :**

**Description des stratégies utilisées**

La gestion active du fonds repose sur des choix d'investissements portant :

- d'une part, et pour l'essentiel du risque actif, sur la diversification internationale des investissements et l'allongement de la duration ;
- d'autre part, et pour une part moindre du risque actif, sur un ensemble de décisions tactiques visant à tirer profit d'opportunités de valeurs relatives :

- a) choix d'émetteur
- b) choix de titre
- c) choix de duration réelle
- d) inflation anticipée

La fourchette de sensibilité (nominale conventionnelle) peut varier entre 5 et 20.

L'exposition maximum du fonds au risque de taux peut aller jusqu'à 200% par le biais des investissements en direct et des instruments sur les marchés dérivés.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme et conditionnels réglementés des pays de la zone euro et hors zone euro ainsi que sur les marchés de gré à gré dans le but de couvrir le portefeuille contre le risque de taux, de change, d'inflation et /ou l'exposer au risque de taux dans la limite de 100% maximum de l'actif.

L'exposition de l'actif au risque de change est couverte de façon systématique.

<b>Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt</b>	<b>comprise entre 5 et 20</b>
Zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques : - fourchette d'exposition sur les titres libellés en euros : 0 à 100% de l'actif net - fourchette d'exposition sur les titres libellés en autres devises : 0 à 100% de l'actif net

**- Prise en compte des risques de durabilité :**

Le fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement. Afin de limiter les risques de durabilité, les facteurs de durabilité sont intégrés dans nos processus de contrôle des risques et de gestion de portefeuille au sein de notre gestion d'actifs. Cela signifie que les données et les informations relatives à la durabilité sont directement intégrées dans l'analyse des investissements, tout comme les informations financières et commerciales traditionnelles. Les données prises en compte comprennent des indicateurs, comme les notations extra-financières et les indicateurs de controverse, qui aident à identifier les entreprises susceptibles d'être vulnérables aux risques de durabilité.

**Actifs entrant dans la composition de l'actif (hors dérivés intégrés)**

**- Actions et autres titres assimilés :** Néant.

**- Titres de créances et instruments du marché monétaire :**

Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut détenir, jusqu'à 25% maximum de ses actifs :

- Des titres de créances négociables (TCN) à taux fixe ou variable : titres négociables à court terme / NEU CP -Negotiable European Commercial Paper (anciennement dénommés : certificats de dépôt, billets de trésorerie, euro CP, titres d'Etat (BTF, BTAN)), titres négociables à moyen terme / NEU MTN - Negotiable European Medium Term Note (anciennement dénommés BMTN) ;
- Des obligations à taux fixe et à taux variable.

Ce montant pouvant aller ponctuellement jusqu'à 50% en cas de souscriptions ou de rachats importants.

**- Produits de taux**

Le fonds est investi de 50% à 100% de ses actifs en obligations d'émetteurs souverains et privés à taux fixe, d'obligations indexées sur l'inflation ou nominales de qualité investissement supérieure ou égale à : Baa3 pour Moody's Investors Services, BBB- pour Standard & Poor's Rating Group, ou notations jugées équivalentes par la société de gestion.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour sélectionner les actifs mais évalue en interne la qualité de crédit de ses actifs.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

La gestion est discrétionnaire, aucune zone géographique n'étant privilégiée. Fourchette de sensibilité (nominale conventionnelle) : 5 à 20.

### - Actions ou parts d'OPCVM, FIA et fonds d'investissement :

Pour la gestion de sa trésorerie et pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds peut investir dans des OPCVM de droit français ou européen dans la limite de 10% de ses actifs, à l'exception des OPCVM de droit français ou étranger qui peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

Ces OPCVM peuvent être gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une société du Groupe Swiss Life.

### **Les instruments dérivés :**

#### - Nature des marchés d'intervention :

- réglementés : oui
- organisés : oui
- de gré à gré : oui

#### - Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- action : non
- taux : oui
- change : oui
- crédit : oui
- inflation : oui

#### - Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

De façon générale, l'utilisation de produits dérivés se fera dans le strict cadre de la réalisation de l'objectif de gestion et consistera à prendre des positions sur instruments dérivés de taux, d'inflation ou de change comme détaillé dans la liste des instruments utilisés dans le paragraphe suivant, à des fins de couverture et/ ou d'exposition :

- Couverture systématique contre les fluctuations par rapport à l'Euro des devises de dénomination des actifs, swaps de change, change à terme et futures de change ;
- Couverture ou exposition aux risques de taux nominaux et inflation jusqu'à 100% de l'actif.

#### - Nature des instruments utilisés :

- options de taux, de change et d'inflation : oui
- futures de taux listés : oui
- futures de change, d'inflation : oui
- swaps de taux (fixes/flottants) : oui
- swaps d'inflation : oui
- swaps de change : oui
- change à terme : oui

#### - Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Les instruments de taux et d'inflation sont utilisés afin de couvrir ou d'exposer de façon synthétique le portefeuille aux risques de taux et d'inflation de son univers d'investissement dans le cadre des stratégies définies précédemment dans la limite de 100% maximum de l'actif net du fonds. Les swaps de change, change à terme et futures de change sont utilisés afin de protéger le portefeuille contre les fluctuations par rapport à l'Euro des devises de dénomination des actifs.

Les instruments de taux et d'inflation seront utilisés de manière discrétionnaire pour couvrir ces risques et/ou exposer le portefeuille de façon synthétique. Le risque de change est systématiquement couvert par l'utilisation de produits dérivés de change.

### **Titres intégrant des dérivés :**

#### - Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action : non
- Taux : oui
- Change : oui
- Crédit : oui
- Inflation : oui

#### - La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture : oui
- Exposition : oui

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

### - La nature des instruments utilisés :

- EMTN structuré / certificat structuré / BMTN structuré (intégrant un ou des contrats financiers simples) : oui
- EMTN structuré / certificat structuré / BMTN structuré (intégrant un ou des contrats financiers complexes) : non
- Titres de créances callable / puttable (sans autre élément optionnel ou de complexité) : oui
- Obligations avec floor ou cap (incluant les obligations indexées) : oui
- Obligations convertibles : non
- Obligations contingente convertibles : non
- Véhicules de titrisation intégrant notamment une option de put et /ou de call : oui
- Partly paid securities : non
- Produits structurés : Autocall, Lock-in : non
- Catastrophe bond (cat bond) : non
- Dérivés de crédit (Crédit Default Swaps / Certificats de Valeur Garantie / Credit Link Note...) : non
- Asset swap (à condition qu'il remplisse les critères d'éligibilité défini par le règlement 2017/1131) : oui

### - La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le gérant peut intervenir sur le risque de taux et le risque inflation en couverture et en exposition, sur le risque de change en couverture et sur le risque de crédit en exposition.

### **Dépôts :**

Afin de gérer sa trésorerie, le fonds est autorisé, dans les limites réglementaires, à utiliser les dépôts d'une durée maximale de douze mois auprès d'établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de la CEE ou partie à l'EEE ou un état considéré comme équivalent.

### **Emprunts d'espèces :**

Les emprunts d'espèces ne sont pas autorisés dans le portefeuille. Néanmoins, par dérogation et conformément à la réglementation en vigueur, le fonds peut effectuer des emprunts d'espèces de manière temporaire dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds.

### **Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

#### - Nature des opérations utilisées :

Le Fonds peut procéder à des prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier. Les prêts et emprunts de titres ne sont pas autorisés.

- Types d'actifs pouvant faire l'objet d'opérations d'acquisitions et de cession temporaires de titres : Instruments financiers autorisés dans le portefeuille du Fonds en vertu de la politique d'investissement de celui-ci à l'exclusion des parts et actions d'OPC.

#### - Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Les opérations de prises en pension ont pour objectif de permettre la rémunération des liquidités non investies. Les mises en pension sont destinées à permettre d'assurer la liquidité du fonds dans le cas de rachats importants.

#### - Niveau d'utilisation envisagé et autorisé :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum de l'actif net	10%	10%	0%	0%
Proportion attendue de l'actif net	0%	0%	0%	0%

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires. Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières (appelé collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « commissions et frais ».

### **- Gestion des garanties financières :**

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaires des titres, l'OPCVM peut recevoir des garanties financières (appelé collatéral).

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera les éléments suivants :

- la garantie financière sera donnée sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale ;

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

- les critères en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs et de diversification.

L'évaluation de la garantie financière est faite au prix de marché (mark to market) et des appels de marges peuvent être mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties.

Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

La description des garanties acceptables en ce qui concerne les types d'actifs, l'émetteur, l'échéance, la liquidité ainsi que la diversification des garanties et les politiques en matière de corrélation est détaillée dans la politique de sélection.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces pourront être réinvesties conformément à la position AMF n°2013-06. Ainsi les espèces reçues pourront être placées notamment en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prises en pension sous certaines conditions et/ou investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

Les contreparties retenues pour la réalisation de ces opérations sont des établissements financiers de premier ordre membres de l'Union européenne et/ou de l'OCDE. Les contreparties doivent avoir une notation de crédit long terme minimum de A- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

### **Profil de risque :**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, l'investisseur peut être exposé aux risques suivants :

#### **- Risque de crédit :**

Il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le fonds peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Pour le fonds, ce risque est minimisé par l'architecture des processus de gestion de la société de gestion et notamment :

- une définition rigoureuse de l'univers d'investissement,
- des règles strictes de diversification - par notation, émetteur, secteur, maturité (cf. règles de diversifications mentionnées ci-dessus),
- la rigueur du processus de sélection des émetteurs.

#### **- Risque de taux :**

L'investisseur est exposé aux risques propres du marché des obligations indexées sur l'inflation. Ce risque peut être synthétisé par la sensibilité nominale. Cette mesure représente la variation en pourcentage du prix d'une obligation consécutive à une variation de 1% des taux d'intérêt nominaux.

Dans le cas d'un portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation de sensibilité nominale de 15, une hausse des taux nominaux de 1% peut faire varier la valeur liquidative du fonds entre 0% et - 30%

Fourchette de sensibilité (nominale conventionnelle) : 5 à 20%.

#### **- Risque discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés obligations et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

#### **- Risque de perte en capital :**

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

#### **- Risque de liquidité :**

Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille notamment en cas de rachat significatif, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du fonds. La société de gestion met en place des mécanismes de gestion de la liquidité afin de protéger les porteurs tout en préservant l'intégrité des marchés, dans le respect des réglementations en vigueur.

#### **- Risque inflation :**

L'indexation à l'inflation c'est-à-dire l'indexation au niveau général des prix d'une obligation, constitue également un risque. Une baisse du niveau général des prix peut aussi contribuer à une baisse du prix de l'obligation détenue.

#### **- Risque de contrepartie :**

Ce risque est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis-à-vis du fonds. Cet événement se traduira alors par un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

**- Risques liés aux interventions sur les marchés à terme et conditionnels et aux opérations de financement sur titres et risques liés à la gestion des garanties financières :**

Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent. Le fonds peut également recourir à des opérations de financement sur titres.

Le recours à ces instruments et opérations sont susceptibles de créer des risques pour le fonds tels que :

- (i) le risque de contrepartie (tel que décrit ci-dessus) ;
- (ii) le risque juridique (notamment celui relatif aux contrats mis en place avec les contreparties) ;
- (iii) le risque de conservation (le risque de perte des actifs donnés en dépôt en raison de l'insolvabilité, de la négligence ou d'actes frauduleux du dépositaire) ;
- (iv) le risque opérationnel (risque de perte pour le placement collectif ou le portefeuille individuel géré résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs y compris le risque juridique et le risque de documentation ainsi que le risque résultant des procédures de négociation, de règlement et d'évaluation appliquées pour le compte du placement collectif ou du portefeuille individuel) ;
- (v) le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque résultant de la difficulté d'acheter, vendre, résilier ou valoriser un titre ou une transaction du fait d'un manque d'acheteurs, de vendeurs, ou de contreparties), et, le cas échéant,
- (vi) les risques liés à la réutilisation des garanties (c'est-à-dire principalement le risque que les garanties financières remises par le fonds ne lui soient pas restituées, par exemple à la suite de la défaillance de la contrepartie) ;
- (vii) le risque de surexposition (le fonds peut amplifier les mouvements des marchés sur lesquels le gérant intervient et par conséquent, sa valeur liquidative risque de baisser de manière plus importante et plus rapide que celle de ses marchés).

**- Risques de durabilité :**

Le fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement. Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social, ou de gouvernance (ESG) qui, s'il survenait, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement. Un émetteur qui s'engage dans des activités qui portent gravement atteinte à un ou plusieurs facteurs de durabilité est exposé à un risque de réputation et de marché qui pourrait affecter négativement la valeur des instruments financiers qu'il a émis, et que le fonds détient. L'exposition à ce risque pourrait donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

**- Risque lié à l'application du mécanisme de swing pricing**

En raison de l'application du mécanisme de swing pricing, la volatilité de la valeur liquidative du fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille. En effet, à chaque date de calcul concernée par le dépassement du seuil fixé par la société de gestion, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse ou à la baisse.

**Garantie ou protection :**

Il est rappelé que ni le montant investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ou de protection. Ainsi, il se peut que le montant initialement investi ne puisse pas être intégralement restitué.

**- Politique de traitement équitable des investisseurs :**

La société de gestion garantit un traitement équitable à l'ensemble des porteurs d'une même catégorie de parts du fonds. Les modalités de souscription et de rachat et, l'accès aux informations sur le fonds sont similaires pour l'ensemble des porteurs du fonds. Toutefois, la société de gestion pourrait être amenée à transmettre aux investisseurs professionnels relevant du contrôle de l'ACPR, de l'AMF ou des autorités européennes équivalentes, la composition du portefeuille du fonds, pour les besoins de calcul des exigences réglementaires (par exemple liées à la directive 2009/138/CE - Solvabilité 2), dans les conditions et modalités prévues par la réglementation. Cet élément transmis n'est pas de nature à porter atteinte aux droits des autres porteurs ces investisseurs s'étant engagés à respecter les principes repris à la position AMF 2004-07.

**Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**

**- Souscripteurs concernés :**

- **Parts P :** Tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux particuliers, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de « US Person\* ».
- **Parts I :** Tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de « US Person\* ».
- **Parts SF :** Réservées aux entités du groupe Swiss Life.

**- Profil type de l'investisseur :**

Le Fonds est destiné principalement à deux types d'investisseurs :

- 1) Investisseur cherchant à maximiser le ratio de la performance nominale par rapport au risque : le fonds présente des



## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

caractéristiques très attractives de faible corrélation statistique avec les obligations classiques et de corrélation négative avec les marchés actions de nature à permettre l'optimisation du rendement espéré par rapport au risque d'un portefeuille ne comprenant qu'actions et obligations classiques ;

2) Investisseur cherchant à obtenir une performance réelle minimale à long terme : le fonds, de par la nature des investissements, présente une espérance de performance qui dépend positivement de la hausse de l'inflation mondiale, toutes choses égales par ailleurs. Il est donc adapté au besoin de conservation à long terme du pouvoir d'achat ou à l'adossement à des passifs corrélés, de façon positive, à l'inflation.

Le Fonds peut servir de support aux contrats d'assurance vie en unités de compte du groupe Swiss Life.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement.

Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds.

**- Durée de placement recommandée : 5 ans.**

### **- Restrictions applicables :**

Ce fonds ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une US Person.

La définition d'US Person renvoie à toute personne des Etats Unis d'Amérique au sens de la Règle 902 du Règlement S du Securities Act de 1933, la définition de ce terme pouvant être modifiée par les lois, règles, règlements ou interprétations juridiques ou administratives. Ainsi, US Person désigne, sans s'y limiter :

- toute personne physique résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- toute entité ou société organisée ou enregistrée en vertu de la réglementation des Etats Unis d'Amérique ;
- toute succession ou « trust » dont l'exécuteur ou l'administrateur est une US Person ;
- toute fiducie dont l'un des fiduciaires est une US Person trustee est une US Person ;
- toute agence ou filiale succursale d'une entité non américaine située aux États-Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière non discrétionnaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière discrétionnaire ou similaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ; et
- toute entité ou société, dès lors qu'elle est (i) organisée ou constituée selon les lois d'un pays autre que les Etats Unis d'Amérique et (ii) établie par une US Person principalement dans le but d'investir dans des titres non enregistrés sous le régime du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, à moins qu'elle ne soit organisée ou enregistrée et détenue par des « Investisseurs Accrédités » tel que ce terme est défini par la « Règle 501(a) » du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, autres que des personnes physiques, des successions ou des trusts.

Par ailleurs, compte tenu des dispositions du règlement (UE) 833/2014 et du règlement (UE) 398/2022 du 9 mars 2022, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne.

### **Indications sur le régime fiscal :**

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le fonds.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds et/ou aux plus-values réalisées par le porteur dépend des dispositions applicables dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles applicables à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code Général des Impôts.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

### **- Echange automatique d'informations fiscales (réglementation CRS) :**

La Directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014 sur l'échange automatique de renseignements bancaires et financiers est entrée en vigueur le 1er janvier 2016. Cette Directive impose notamment aux sociétés de gestion ainsi qu'aux OPC une transmission systématique de données relatives à leurs clients.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Pour répondre aux exigences de l'Echange Automatique d'Information dans le domaine fiscal et en particulier aux dispositions de l'article 1649 AC du Code général des impôts, les porteurs seront tenus de fournir au Fonds, à la société de gestion ou à leur mandataire un certain nombre de renseignements sur leur identité personnelle, leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et personnes les contrôlant. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres informations complémentaires relatives à la situation fiscale des porteurs pourront être demandées.

Le porteur sera tenu de se conformer à toute demande de la société de gestion de fournir ces informations afin de permettre à la société de gestion et au Fonds de se conformer à leurs obligations de déclaration. Ces données pourront faire l'objet d'une communication aux autorités fiscales françaises et être transmises par celles-ci à des autorités fiscales étrangères.

### **- Informations relatives à la finance durable :**

#### o Informations relatives au Règlement SFDR :

Le fonds ne promeut pas de critères environnementaux et sociaux au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR ») et n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens du Règlement SFDR.

Le fonds prend cependant en compte les risques de durabilité tels que définis au sein de ce prospectus dans la stratégie d'investissement du fonds.

Swiss Life Asset Managers France, en tant que société de gestion, prend en compte les principales incidences négatives en matière de durabilité (les « PAI ») (Transparence – Durabilité (swisslife-am.com)<sup>1</sup>), conformément au règlement SFDR (Article 4, paragraphe 1, point a).

Au niveau du fonds, les PAI ne sont pas prises en compte car elles ne font pas partie de la stratégie d'investissement.

#### o Informations relatives au Règlement Taxonomie :

Le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le « Règlement Taxonomie ») identifie les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental, selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution,
- Protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des six objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm » ou principe consistant à ne pas causer de préjudice important). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée au Règlement Taxonomie, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

• La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, du dépositaire et sur le site Internet : [www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com). Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE, 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. Le DICI est également disponible sur le site [www.swisslife-am.com](http://www.swisslife-am.com).

• Date d'agrément par l'AMF : 3 juin 2005.

• Date de création du FCP : 20 juin 2005.

## Rapport d'activité

### 1. Environnement économique

Les difficultés des chaînes d'approvisionnement et les prix élevés de l'énergie ayant nourri l'inflation ces deux dernières années ont pris fin en 2023. Les taux d'inflation parfois à deux chiffres observés en Europe vont rejoindre les livres d'histoire comme anomalies. La demande est désormais le principal moteur de l'inflation. Les banques centrales se concentrent donc sur la hausse des salaires et les services.

En 2023, de nombreux observateurs ont misé sur une récession américaine, qui n'a pas eu lieu. Malgré des problèmes tels que la crise bancaire américaine et les tensions géopolitiques, l'économie mondiale est restée robuste et les placements risqués ont résisté.

Aux Etats-Unis, les déboires du système bancaire ont fait la une des journaux en mars. La Fed et l'Etat fédéral ont été contraints de sauver deux banques régionales.

En mars également, un autre sauvetage a fait sensation en Suisse : Credit Suisse a dû être repris par UBS. La BNS et la Confédération ont dû apporter des garanties et des liquidités. Une panique bancaire a déclenché l'urgence, et les clients ont rapidement retiré d'importantes sommes d'argent. Cette panique a été causée par une perte de confiance.

Le resserrement de la politique monétaire par les banques centrales a fait ses preuves dès le 1er semestre et atteint l'économie réelle : en zone euro, l'indice des directeurs d'achat (PMI) a signé un net repli et au 3e trimestre, la situation y était globalement négative. Le PMI du tertiaire est passé sous la barre des 50 points en août, en net décalage par rapport aux Etats-Unis.

Alors que la politique monétaire rigide a entraîné un ralentissement en Europe, la conjoncture américaine s'est montrée très robuste. Les Etats-Unis ont été bien moins touchés par la faiblesse mondiale de l'industrie manufacturière.

La situation est globalement négative pour l'économie allemande. Le FMI prévoit une croissance négative en 2023 pour la première économie européenne, alors que celle de la zone euro devrait être globalement positive. Et la liste des défis pour Berlin s'allonge : en novembre, la Cour constitutionnelle allemande a invalidé le transfert des 60 milliards d'euros inutilisés lors de la lutte contre la pandémie dans le fonds pour le climat et la transformation.

En 2023, la Chine a également connu une forte pression en raison notamment du chômage élevé des jeunes, de la lenteur de la reprise et de l'assombrissement des perspectives de croissance. Après Evergrande, Country Garden, un autre promoteur immobilier chinois, a perdu pied en août. Le secteur immobilier représente près d'un tiers du PIB chinois.

### 2. Politique de gestion

La gestion active du fonds repose sur des choix d'investissements portant d'une part, et pour l'essentiel du risque actif, sur la diversification internationale des investissements et l'allongement de la durée ; d'autre part, et pour une part moindre du risque actif, sur un ensemble de décisions tactiques visant à tirer profit d'opportunités de valeurs relatives :

- a) choix d'émetteur
- b) choix de titre
- c) choix de durée réelle
- d) inflation anticipée

La fourchette de sensibilité peut varier entre 5 et 20. L'exposition maximum du fonds au risque de taux peut aller jusqu'à 200% par le biais des investissements en direct et des instruments sur les marchés dérivés. Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme et conditionnels réglementés des pays de la zone euro et hors zone euro ainsi que sur les marchés de gré à gré dans le but de couvrir le portefeuille contre le risque de taux, de change, d'inflation et /ou l'exposer au risque de taux dans la limite de 100% maximum de l'actif.

### 3. Dix plus grosses positions détenues au 29 décembre 2023 : (hors trésorerie, futures)

Isin	Société / OPC	Poids
US91282CAQ42	USA i .125% 15/10/2025	6.53%
US91282CFR79	UNITED STATES OF AMERICA 1.625% 15/10/2027	6.39%
US912810FQ68	UNITED STATES OF AMERICA 3.375% 04/32	5.72%
US9128283R96	UNITED STATES OF AMERICA i 0.5% 15/01/2028	4.63%

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Isin	Société / OPC	Poids
US91282CEZ05	UNITED STATES OF AMERICA i 0.625% 15/07/2032	4.50%
FR0013519253	FRANCE 0.1% i 01/03/2026	3.67%
FR0000188799	FRANCE OAT i 3.15% 25/07/32	3.30%
IT0005482994	ITALIAN REPUBLIC i 0.1% 15/05/2033	3.16%
GB00B7RN0G65	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 0.125% 22/03/2044	3.15%
US91282CHP95	TSY INFL IX NB 1.375% 15/07/2033	3.15%

### 4. Principaux mouvements du portefeuille au cours de l'exercice :

Trade Date	Settlement Date	ISIN	Security Name	Sec Type	B/S	Ccy	Payment amount
27/01/2023	31/01/2023	DE0001030567	DEUTSCHLAND I/L DBRI 0.1 04/15/26	Index bond	Buy	EUR	7 387 540
10/10/2023	12/10/2023	DE0001030567	DEUTSCHLAND I/L DBRI 0.1 04/15/26	Index bond	Sell	EUR	6 103 179
30/03/2023	31/03/2023	US91282CFR79	TSY INFL IX N/B TII 1 5/8 10/15/27	Index bond	Buy	USD	5 588 036
27/01/2023	31/01/2023	DE0001030559	DEUTSCHLAND I/L DBRI 0 1/2 04/15/30	Index bond	Sell	EUR	4 884 292
10/10/2023	12/10/2023	FR0011008705	FRANCE O.A.T.I/L FRTR 1.85 07/25/27	Index bond	Buy	EUR	4 130 971
10/01/2023	12/01/2023	US91282CEZ05	TSY INFL IX N/B TII 0 5/8 07/15/32	Index bond	Buy	USD	3 918 965
30/03/2023	31/03/2023	US91282CAQ42	TSY INFL IX N/B TII 0 1/8 10/15/25	Index bond	Sell	USD	3 505 678
23/02/2023	27/02/2023	DE0001030567	DEUTSCHLAND I/L DBRI 0.1 04/15/26	Index bond	Sell	EUR	3 432 391
10/10/2023	12/10/2023	FR0013519253	FRANCE O.A.T.I/L FRTR 0.1 03/01/26	Index bond	Buy	EUR	2 890 096
14/11/2023	15/11/2023	US9128283R96	TSY INFL IX N/B TII 0 1/2 01/15/28	Index bond	Buy	USD	2 811 361

### 5. Position Futures :

Pas de positions futures

### 6. Evolution de l'OPC :

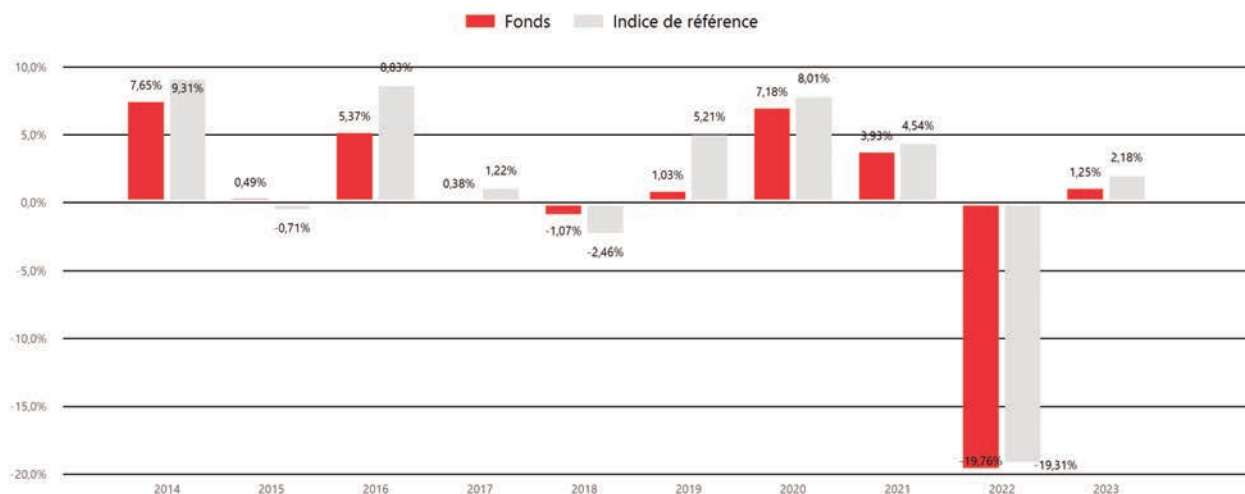
	30/12/2022	29/12/2023	Variation
<b>Total actif net</b>	<b>73475347.43</b>	<b>79 836 954.46</b>	<b>8.66%</b>
<b>Nombre de parts</b>			
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation I (ISIN : FR0010199703)	1 636.0000	1 636.0000	0.00%
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation P (ISIN : FR0010636399)	76 471.9030	82 312.1430	7.64%
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation SF (ISIN : FR0013458726)	4 529.0300	8 690.8900	91.89%
<b>Valeur liquidative</b>			
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation I (ISIN : FR0010199703)	13 666.9500	13 837.2200	1.25%
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation P (ISIN : FR0010636399)	641.0500	646.1300	0.79%
Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation SF (ISIN : FR0013458726)	462.2300	461.9100	-0.07%

\*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

## Historique de performances

### Part I / FR0010199703

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.

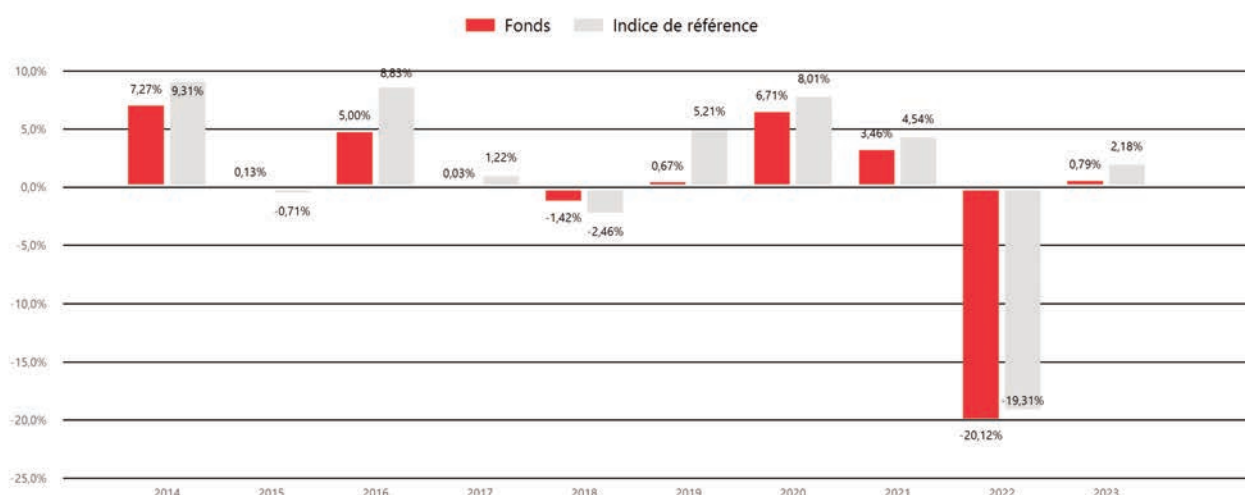


A compter du 10 Février 2021, le nom de l'indicateur de référence du fonds a été actualisé. A cette date, il n'est plus fait référence à l'indicateur « BarclaysGlobal Capital Inflation-Linked » mais à « Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Serie L) couvert en euro ».

- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
- Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.
- La performance est affichée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.
- Le Fonds a été créé le 17 mai 2005. La part a été créée le 17 mai 2005.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

### Part P / FR0010636399

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 dernières années par rapport à sa valeur de référence.



A compter du 10 Février 2021, le nom de l'indicateur de référence du fonds a été actualisé. A cette date, il n'est plus fait référence à l'indicateur « BarclaysGlobal Capital Inflation-Linked » mais à « Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Serie L) couvert en euro ».

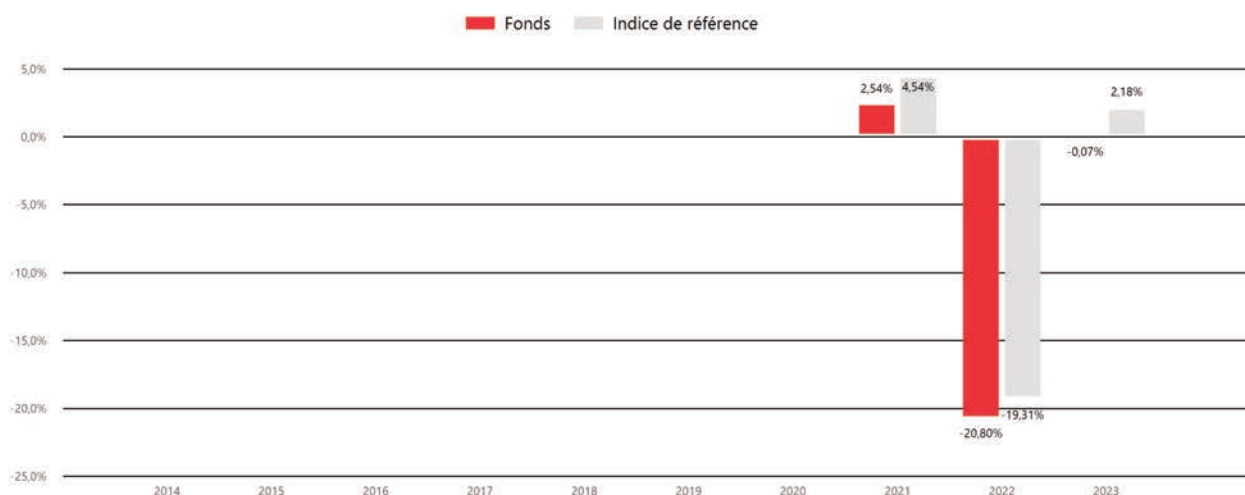
- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

- Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.
- La performance est affichée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.
- Le Fonds a été créé le 17 mai 2005. La part a été créée le 6 août 2008.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

### **Part SF / FR0013458726**

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 3 dernières années par rapport à sa valeur de référence.



A compter du 10 Février 2021, le nom de l'indicateur de référence du fonds a été actualisé. A cette date, il n'est plus fait référence à l'indicateur « BarclaysGlobal Capital Inflation-Linked » mais à « Bloomberg Barclays Global Inflation Linked (Serie L) couvert en euro ».

- Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.
- Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
- Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et à le comparer à sa valeur de référence.
- La performance est affichée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée ou de sortie sont exclus du calcul.
- Le Fonds a été créé le 17 mai 2005. La part a été créée le 24 octobre 2019.
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.

## **7. Informations relatives à la réglementation applicable à la finance durable :**

### **• Au niveau du fonds :**

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR » communément dénommé « Disclosure ») et le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Règlement Taxonomie ») ont prévu de nouvelles obligations de transparence, qui sont notamment applicables aux produits financiers.

Le fonds ne promeut pas des critères environnementaux et sociaux au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Nous vous rappelons également que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### **• Au niveau de la société de gestion :**

Le rapport annuel réalisé en conformité avec l'article 29 de la loi n°2019-1147 Energie Climat (« LEC ») du 8 novembre 2019, transposé aux articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du code monétaire et financier, sera publié sur le site internet de Swiss Life Asset Managers France d'ici le 30 juin 2024.

Par ailleurs, la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement de Swiss Life Asset Managers France sur les facteurs de durabilité, réalisée en conformité avec l'article 4 du Règlement SFDR est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Davantage d'informations peuvent être obtenues sur le site internet de la société de gestion :

<https://fr.swisslife-am.com/fr/home/responsible-investment/documentation-esg.html>



### III. MODIFICATIONS APPORTEES AU PROSPECTUS AU COURS DE L'EXERCICE

Le prospectus du fonds a été modifié sur les points suivants :

Date	Nature des modifications	Agrément AMF ou non
30/05/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour de la rédaction sur les informations relatives à la</li> <li>• Evolution des commissions de mouvement perçues par le dépositaire du Fonds et dont il résulte une augmentation partielle des frais ;</li> <li>• Ajout réglementaire de la mention de l'existence de rétrocessions dans le cadre de la distribution du Fonds ;</li> <li>• Mise à jour de la description de la procédure de choix des intermédiaires.</li> </ul>	Non
15/11/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le tableau des frais facturés au Fonds, ajout d'une ligne distincte « frais de fonctionnement et autres services » dont le taux est fixé à 0,05% maximum de l'actif net du Fonds. Ces frais étaient jusqu'à présent intégrés aux frais de gestion financière. Le porteur est également informé que, dans l'hypothèse d'une majoration des frais administratifs externes à la société de gestion égale ou inférieure à 0,10% par année civile, la société de gestion informera les porteurs par tout moyen mais non de manière particulière, sans qu'il leur soit proposé un rachat de leurs parts sans frais. L'information des porteurs sera réalisée par tout moyen conformément à l'instruction AMF n° 2011-20.</li> </ul>	Non

### IV. APPLICATION DES GATES ET/OU SWING PRINCING AU COURS DE L'EXERCICE

- **Swing pricing** : Application du swing pricing au cours de l'exercice :

Sur la période, le mécanisme du « swing pricing » n'a pas été activé.

- **Gates** : Activation des gates au cours de l'exercice :

Sur la période, le mécanisme des « gates » n'a pas été activé.

### V. INFORMATIONS SUR LES RETENUES A LA SOURCE SUR TITRES ETRANGERS DANS L'OPC AU COURS DE L'EXERCICE

Pas de procédure relative à des retenues à la source initiée sur l'exercice 2023.

### VI. AUTRES INFORMATIONS (ARTICLE 321-131 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS) :

• **Détention d'OPC gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une autre entité du Groupe Swiss Life :**

Le fonds ne détient aucun OPC gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une autre entité du groupe Swiss Life au 29/12/2023.

• **Commissions de mouvements** : Conformément au prospectus du fond, Swisslife banque privée prélève des commissions de mouvements sur les transactions.

• **Exercice des droits de vote aux assemblées générales d'actionnaires :**

Swiss Life Asset Managers France entend exercer les droits attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion lorsque leur exercice est susceptible d'avoir un impact significatif sur la performance des OPC ou d'influencer les pratiques de durabilité des entreprises. Elle les exerce dans l'intérêt des porteurs de parts des OPC.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits de vote lorsqu'au moins l'une des conditions suivantes est remplie :

o Le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 2% de l'actif de l'OPC ;

o Le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 0,5% du capital de cet émetteur ;

o L'ordre du jour de l'assemblée générale inclut au moins une résolution qui porte sur les thèmes environnementaux ou sociaux.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise, notamment dans les domaines de la défense des droits des actionnaires, de la présence d'administrateurs indépendants, de la rémunération des dirigeants ou de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. Afin de garantir que chaque résolution fait l'objet d'une analyse approfondie, Swiss Life Asset Managers France se fait assister par un prestataire externe qui lui fournit des recommandations de vote – Institutional Shareholder Services (ISS) – et s'appuie sur les analyses réalisées par l'équipe « ESG Securities » de Swiss Life Asset Managers, principalement basée à Zürich. Cette organisation permet à Swiss Life Asset Managers France de prendre en compte les enjeux ESG associés à chaque résolution.

Swiss Life Asset Managers France s'assure du bon exercice opérationnel des droits.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Au cours de l'année 2023, Swiss Life Asset Managers France a participé à 204 assemblées générales (dont 11 en France) parmi celles correspondant aux critères définis par Swiss Life Asset Managers France. Sur 3 838 résolutions votées (291 en France ; 3 547 à l'étranger), Swiss Life Asset Managers France a voté en accord avec le management pour 3 314 résolutions (261 en France ; 3 053 à l'étranger), et en désaccord avec le management pour 524 résolutions (30 en France ; 494 à l'étranger).

Swiss Life Asset Managers a identifié 372 résolutions directement liées aux enjeux environnementaux et sociaux (107 liées à l'environnement, 200 liées aux enjeux sociaux, 65 mixtes).

Les votes ont été effectués en fonction des principes de politique de vote fixés, et Swiss Life Asset Managers France ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêts avec les sociétés détenues en portefeuille dans les OPC.

Pour plus de détails, consulter le site : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/responsible-investment/documentation-esg.html>

• **Politique de sélection des Intermédiaires (article 321-114 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers)**

La politique relative à la sélection des intermédiaires est publiée sur le site internet de la société de gestion (politique de meilleure sélection et exécution) : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Frais d'intermédiation (article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :**

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Politique de sélection des analystes financiers (article 321-115 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :**

La politique de sélection des prestataires est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Calcul du risque global:**

Le fonds utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer son risque global.

• **Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs (article D.441-4 du Code de commerce) :**

Le fonds n'a pas de dettes représentatives de factures fournisseurs à la date de la clôture.

• **Rémunération:**

La rémunération versée par Swiss Life Asset Managers France est composée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable. Les éléments présentés sont ceux soumis à cotisations sociales. La rémunération variable n'intègre pas la prime de partage de la valeur, la participation et l'intéressement perçus en 2023 par les collaborateurs.

Swiss Life Asset Managers France est dotée d'une Politique de Rémunération en accord avec la réglementation en vigueur. Celle-ci a été approuvée par les membres du Directoire et a été validée par le Comité de Rémunération. Le département conformité procède annuellement à l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique de Rémunération.

Swiss Life Asset Managers France	Rémunération fixe versée en 2023	Rémunération variable versée en 2023 au titre de l'année 2022	Total
Ensemble des collaborateurs SLAM FR : 282 collaborateurs (effectif moyen)	21 596 007 €	6 584 714 €	28 180 721 €
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM (notamment hauts responsables, gérants, responsables des ventes et du marketing, responsables de fonctions de contrôle (RCCI et Directeur des Risques)) : 85 collaborateurs (effectif moyen)	10 340 874 €	4 534 459 €	14 875 333 €
Dont cadres supérieurs ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM : 39 collaborateurs (effectif moyen)	5 648 337 €	2 476 250 €	8 124 587 €
Dont gérants financiers (Securities et Immobiliers) : 46 collaborateurs (effectif moyen)	4 692 538 €	2 058 209 €	6 750 747 €

### **Informations relatives aux opérations de financement sur titres et contrat d'échange sur rendement global (TRS) au 29/12/2023 :**

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.



**Informations générales :**

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.	Néant
--	-------

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'OPC.	Néant	Néant

**Données sur la concentration :**

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)	Néant	Néant
Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).	Néant	Néant

**Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément ventilées en fonction des catégories suivantes :**

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le type et la qualité des garanties (collatéral)	Néant	Néant
L'échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes: moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
La monnaie de la garantie	Néant	Néant

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
L'échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes : moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
Le pays où sont établies les contreparties	Néant	Néant
Le règlement et la compensation (p. ex. à trois parties, contrepartie centrale, bilatéraux)	Néant	Néant

**Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) :**

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
La part des garanties reçues qui est réutilisée, par rapport au montant maximum précisé dans le prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs	Néant	Néant
Les revenus, pour l'OPC, du réinvestissement des garanties en espèces	Néant	Néant

**Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :**

Nom de(s)Dépositaire(s)	Montant des actifs en garantie conservés par chacun des dépositaires
Swiss Life Banque Privée	Néant

**Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :**

Néant.

**Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global :**

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'organisme de placement collectif et les tiers (par exemple, l'agent prêteur), en valeur absolue et en pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global	Néant	Néant

**Rapport  
du commissaire aux comptes**





**Comptes  
annuels**

**Bilan Actif**

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>76 714 389,34</b>	<b>68 687 551,92</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	76 714 389,34	66 016 612,47
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	1 801 000,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	869 939,45
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>69 613 290,21</b>	<b>71 594 607,43</b>
Opérations de change à terme de devises	69 531 560,21	70 972 394,92
Autres	81 730,00	622 212,51
<b>Comptes financiers</b>	<b>3 237 088,93</b>	<b>4 026 028,79</b>
Liquidités	3 237 088,93	4 026 028,79
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>149 564 768,48</b>	<b>144 308 188,14</b>

**Bilan Passif**

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	79 897 023,94	76 923 995,11
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-254 237,69	-3 438 875,92
• Résultat de l'exercice	194 168,21	-9 771,76
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>79 836 954,46</b>	<b>73 475 347,43</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	<b>869 938,40</b>
• <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	869 938,40
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>69 727 814,02</b>	<b>69 962 902,31</b>
Opérations de change à terme de devises	68 391 802,01	68 965 031,87
Autres	1 336 012,01	997 870,44
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>149 564 768,48</b>	<b>144 308 188,14</b>



**Hors-bilan**

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	29 070 968,71
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	5 715 990,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

**Compte de résultat**

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	61 964,94	5 624,05
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	743 450,29	614 083,24
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>805 415,23</b>	<b>619 707,29</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-3 178,51	-8 630,20
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-3 178,51</b>	<b>-8 630,20</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>802 236,72</b>	<b>611 077,09</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-600 398,79	-604 044,88
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>201 837,93</b>	<b>7 032,21</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-7 669,72	-16 803,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>194 168,21</b>	<b>-9 771,76</b>

# 1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Le Fonds se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et notamment au plan comptable des OPCVM.

Comme pour la détermination de la valeur liquidative, le portefeuille est évalué, à la clôture de l'exercice en tenant compte des règles ci-dessous :

- Les valeurs mobilières françaises sont valorisées aux cours de clôture établis au jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières étrangères sont évaluées sur la base des cours de clôture de marché principal convertis en euros suivant le cours de clôture des devises à Paris au jour de l'évaluation.
- Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou dont le cours n'est pas représentatif de la valeur de négociation sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

En cas d'inexistence d'un cours au jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera d'une manière générale retenu.

- Les actions de SICAV et parts de FCP sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de la valorisation, nette de la commission de rachat, le cas échéant.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont valorisées dans les conditions suivantes :

Sens acheteur : valorisation au prix d'acquisition – valeur du contrat – augmenté des intérêts courus à recevoir sur le contrat selon les conditions générales à la mise en place.

Sens vendeur : d'une part, le titre cédé est évalué à sa valeur de marché ; d'autre part, le contrat est valorisé par le calcul des intérêts courus à verser selon les conditions négociées à la mise en place.

- Les titres de créances négociables sont évalués selon une méthodologie de valorisation qui a été mise en place en interne par la société de gestion.
- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont valorisées dans les conditions suivantes :
  - Les variations de la valeur des contrats d'instruments financiers à terme sont constatées par l'enregistrement quotidien des appels de marge à verser ou à recevoir sur la base des cours de compensation du jour de valorisation.
  - Les titres représentatifs des options négociables sont enregistrés dans le portefeuille pour le montant des primes payées et reçues et valorisés sur la base des cours de compensation
- Les contrats d'échange de condition (SWAPS de taux) :
  - Les swaps adossés et non adossés sont valorisés au prix de marché s'ils ont une durée de vie supérieure à 3 mois, sinon ils sont linéarisés.
  - Les changes à terme sont évalués au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte du report/déport.
- Les autres opérations à terme fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré autorisés par la réglementation applicable aux OPCVM, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Les garanties financières sont évaluées au prix de marché (mark to market) et des appels de marges sont mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties. Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

## **Méthode de comptabilisation**

### **- Méthodes de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :**

La comptabilisation des revenus des instruments financiers est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés, le coupon couru n'étant pas comptabilisé en résultat distribuable.

### **- Frais de transaction :**

Les frais de transaction sont comptabilisés selon la méthode des frais exclus ; ils sont comptabilisés dans un compte distinct de celui du prix de revient des titres.

## Méthode d'ajustement de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement – swing pricing

Le mécanisme de swing pricing mis en place au sein du Fonds a pour but de protéger les porteurs des coûts de réaménagement du portefeuille lorsque surviennent des souscriptions ou des rachats nets importants.

L'application du mécanisme de swing pricing est encadrée par la politique de swing pricing de la société de gestion. La gouvernance et la méthodologie élaborées répondent aux exigences réglementaires en vigueur.

Pour estimer ce coût de réaménagement du portefeuille, la société de gestion peut se baser sur des coûts (frais de transaction, fourchette achat-vente, taxe) par classe d'actifs, par segment de marché (pays, secteur, maturité) ou par titre.

Selon le cadre en vigueur, ce mécanisme est déclenché systématiquement au-delà d'un seuil de souscriptions/rachats nets fixé par la société de gestion. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds sera ajustée à la hausse ou à la baisse à chaque date de calcul concernée par le dépassement de seuil.

Le Fonds émettant plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories de parts du Fonds.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative officielle du Fonds.

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du Fonds).

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Fonds, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées au Fonds ;
- des revenus des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;
- des frais appliqués par le dépositaire sur les comptes cash excédentaires. Ces frais font l'objet d'une convention distincte avec le dépositaire et sont fonction de taux de marché.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière, frais de fonctionnement et autres services	Actif net (OPCVM inclus)	Part I : 0,50% TTC maximum Part P : 1% TTC maximum Part SF : 1,96% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net (OPCVM inclus)	Non significatif* *Le Fonds investissant moins de 20% dans d'autres OPC
Commissions de mouvement (maximum TTC)  Le dépositaire est autorisé à percevoir des commissions de mouvement.  Des frais forfaitaires par opération sont également prélevés en sus des courtages éventuellement pris par les intermédiaires qui seront refacturés.	Montant forfaitaire	MATIF : contrats financiers : 1 € LIFFE Contrats en GBP Options sur indices et sur actions: 2 GBP EUREX : 1.50 € LIFFE : 2 GBP CME : 2 \$ CBT : 2 \$

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux / barème
<p>Commissions de mouvement (maximum TTC)</p> <p>Le dépositaire est autorisé à percevoir des commissions de mouvement.</p> <p>Des frais forfaitaires par opération sont également prélevés en sus des courtages éventuellement pris par les intermédiaires qui seront refacturés.</p>	Prélèvement sur chaque transaction	<p>Titres de créances négociables : 5 euros</p> <p>Trackers/ETF : 5 euros</p> <p>Actions : 0,05% du montant brut dans la limite de 180 euros par opération</p> <p>Obligations convertibles : 5 euros</p> <p>Obligations : 5 euros</p> <p>Souscriptions / rachats dans OPCVM extérieurs : 5 euros</p> <p>Prêt/Emprunt de titres : 0,05% du montant des titres prêtés</p> <p>Autres : 5 euros</p>
Commission de surperformance	Néant	Néant

A titre d'information, le total des frais maximum sera de 0,50% TTC par an de l'actif net pour la part I, de 1% TTC par an de l'actif net pour la part P et de 1,96% TTC par an de l'actif net pour la part SF ; hors commission de mouvement.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les contributions dues pour la gestion du Fonds en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

### **- Informations relatives aux frais de recherche :**

Les frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

### **Devise de comptabilité**

La devise de comptabilité est l'euro.

### **Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

### **Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

### **Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

### **Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés. Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.

# 2 Évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>73 475 347,43</b>	<b>85 204 200,82</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	12 309 913,40	45 383 160,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-6 674 018,13	-39 349 353,69
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	595 223,20	745 978,60
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 493 710,31	-1 623 050,19
Plus-values réalisées sur contrats financiers	828 359,20	763 197,12
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-607 888,23	-1 521 978,58
Frais de transaction	-2 805,19	-4 001,18
Différences de change	-781 311,13	-1 248 586,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	2 497 727,89	-15 392 972,96
- Différence d'estimation exercice N	-4 555 502,75	-7 053 230,64
- Différence d'estimation exercice N-1	-7 053 230,64	8 339 742,32
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-511 721,60	511 721,60
- Différence d'estimation exercice N	-	511 721,60
- Différence d'estimation exercice N-1	511 721,60	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	201 837,93	7 032,21
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>79 836 954,46</b>	<b>73 475 347,43</b>

# 3 Compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	76 714 389,34	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

### 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

### 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	76 714 389,34	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	3 237 088,93
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	13 746 980,27	14 549 091,93	48 418 317,14
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 237 088,93	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-



### 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CAD	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	34 238 648,96	19 939 278,11	2 299 360,58	1 635 615,22
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 101 029,22	1 678 266,48	153 725,35	1 787 468,95
Comptes financiers	122 759,44	305 029,91	129 941,23	142 039,85
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	35 530 981,38	21 976 295,00	2 593 180,99	3 553 264,22
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

### 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>69 613 290,21</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	4 720 490,00
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	64 811 070,21
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	61 730,00
Dépôts de garantie (versés)	20 000,00
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>69 727 814,02</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	63 653 721,59
Montant total négocié des Achats à terme de devises	4 738 080,42
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	1 280 000,00
Frais provisionnés	50 752,43
Rachat à payer	5 259,58
-	-
-	-
Autres opérations	-

### 3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part I / FR0010199703	-	-	-	-
Part P / FR0010636399	16 053,178	10 212 203,42	10 212,938	6 477 421,74
Part SF / FR0013458726	4 593,661	2 097 709,98	431,801	196 596,39
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR0010199703		-		-
Part P / FR0010636399		-		-
Part SF / FR0013458726		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR0010199703		-		-
Part P / FR0010636399		-		-
Part SF / FR0013458726		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part I / FR0010199703		-		-
Part P / FR0010636399		-		-
Part SF / FR0013458726		-		-

### 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
Part I / FR0010199703	0,45
Part P / FR0010636399	0,90
Part SF / FR0013458726	1,75
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
Part I / FR0010199703	-
Part P / FR0010636399	-
Part SF / FR0013458726	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

### 3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

### 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	-
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

<b>Date</b>	<b>Catégorie de part</b>	<b>Montant global</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédit d'impôt totaux</b>	<b>Crédit d'impôt unitaire</b>
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	194 168,21	-9 771,76
<b>Total</b>	<b>194 168,21</b>	<b>-9 771,76</b>

Part I / FR0010199703	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	136 107,79	80 818,38
<b>Total</b>	<b>136 107,79</b>	<b>80 818,38</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

Part P / FR0010636399	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	85 603,38	-67 592,00
<b>Total</b>	<b>85 603,38</b>	<b>-67 592,00</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Part SF / FR0013458726	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-27 542,96	-22 998,14
<b>Total</b>	<b>-27 542,96</b>	<b>-22 998,14</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

*(En devise de comptabilité de l'Opc)*

**Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-254 237,69	-3 438 875,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-254 237,69</b>	<b>-3 438 875,92</b>

Part I / FR0010199703	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-74 019,00	-1 044 415,83
<b>Total</b>	<b>-74 019,00</b>	<b>-1 044 415,83</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part P / FR0010636399	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-168 327,48	-2 295 924,94
<b>Total</b>	<b>-168 327,48</b>	<b>-2 295 924,94</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-



Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Part SF / FR0013458726	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 891,21	-98 535,15
<b>Total</b>	<b>-11 891,21</b>	<b>-98 535,15</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 20 juin 2005.

Devise

EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>79 836 954,46</b>	73 475 347,43	85 204 200,82	70 221 422,07	63 898 542,88

Part I / FR0010199703

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>1 636</b>	1 636	1 633	1 636	2 073
<b>Valeur liquidative</b>	<b>13 837,22</b>	13 666,95	17 031,9	16 388,32	15 291,08
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>37,95</b>	-588,99	-20,33	761,89	263,54

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Part P / FR0010636399

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>82 312,143</b>	76 471,903	70 845,38	55 965,79	44 301,054
<b>Valeur liquidative</b>	<b>646,13</b>	641,05	802,48	775,64	726,84
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-1,00</b>	-30,90	-4,46	32,86	9,94

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Part SF / FR0013458726

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	<b>29.12.2023</b>	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>8 690,89</b>	4 529,03	923,233	1	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>461,91</b>	462,23	583,62	569,14	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-4,53</b>	-26,83	-8,33	16,31	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

# 4 Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
IT0004545890	BTPe i 2.55% 15/09/2041	PROPRE	500 000,00	728 129,50	EUR	0,91
CA135087YK42	CANADA GOVERNMENT i 2% 01/12/2041	PROPRE	1 000 000,00	1 039 378,86	CAD	1,30
CA135087XQ21	CANADA GOVERNMENT i 3% 01/12/2036	PROPRE	1 000 000,00	1 259 981,72	CAD	1,58
DE0001030567	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY i 0.1% i 15/04/2026	PROPRE	865 000,00	1 063 049,71	EUR	1,33
DE0001030575	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY i 0.1% i 15/04/2046	PROPRE	607 000,00	759 867,12	EUR	0,95
DE0001030559	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY i 0.5% 15/04/2030	PROPRE	1 225 000,00	1 581 699,24	EUR	1,98
FR0014008181	FRANCE i 0.10% 25/07/2053	PROPRE	190 000,00	192 144,95	EUR	0,24
FR0011008705	FRANCE OAT i 1.85% 25/07/2027	PROPRE	1 104 000,00	1 558 422,56	EUR	1,95
FR0000188799	FRANCE OAT i 3.15% 25/07/32	PROPRE	1 377 000,00	2 633 102,31	EUR	3,30
FR0013519253	FRANCE 0.1% i 01/03/2026	PROPRE	2 500 000,00	2 926 383,66	EUR	3,67
FR0013209871	FRENCH REPUBLIC i 0.1% 25/07/2047	PROPRE	849 000,00	926 238,69	EUR	1,16
FR0013327491	FRENCH REPUBLIC i 0.10% 25/07/2036	PROPRE	960 000,00	1 106 423,18	EUR	1,39
GB00B3LZBF68	GILT i 0.625% 22/03/2040	PROPRE	330 000,00	659 199,76	GBP	0,83
GB00B46CGH68	GILT i 0.75% 22/03/2034	PROPRE	1 140 000,00	2 253 118,00	GBP	2,82
IT0005482994	ITALIAN REPUBLIC i 0.1% 15/05/2033	PROPRE	2 553 000,00	2 520 754,98	EUR	3,16
ES00000127C8	KINGDOM OF SPAIN i 1% 30/11/2030	PROPRE	1 600 000,00	2 001 757,07	EUR	2,51
SE0000556599	KINGDOM OF SWEDEN i 3.50% 01/12/2028	PROPRE	10 000 000,00	1 635 615,22	SEK	2,05
IT0005138828	REPUBLIC OF ITALY i 1.25%i 15/09/2032	PROPRE	500 000,00	603 513,50	EUR	0,76
US912810SM18	TSY i IX NB 0.25% 15/02/2050	PROPRE	325 000,00	230 994,70	USD	0,29
US91282CHP95	TSY INFL IX NB 1.375% 15/07/2033	PROPRE	2 810 000,00	2 517 781,94	USD	3,15
GB00B3MYD345	UK GILT i 0.625% 22/11/2042	PROPRE	407 000,00	814 093,45	GBP	1,02
GB00B3Y1JG82	UK GILT i 0.125% 22/03/2029	PROPRE	550 000,00	1 019 581,12	GBP	1,28
GB00B4PTCY75	UK TSY GILT i 0.375% 22/03/2062	PROPRE	616 000,00	943 033,32	GBP	1,18
GB00B1L6W962	UK TSY i 1.125% 22/11/2037	PROPRE	310 000,00	724 853,89	GBP	0,91
GB00B0CNHZ09	UK TSY i 1.25% INFLATION GILT 22/11/2055	PROPRE	250 000,00	616 778,82	GBP	0,77
GB00B128DH60	UK TSY i 1.25% 22/11/2027	PROPRE	504 000,00	1 196 398,90	GBP	1,50

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00B3D4VD98	UK TSY i 1.25% 22/11/2032	PROPRE	712 000,00	1 583 604,13	GBP	1,98
GB0008932666	UK TSY i 4.125% 22/07/2030r	PROPRE	110 000,00	451 907,88	GBP	0,57
GB00B421JZ66	UK TSY 0.5% i INFLATION GILT 22/03/2050	PROPRE	535 000,00	979 676,72	GBP	1,23
GB00BYZW3J87	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN i 0.125% 22/11/2036	PROPRE	460 000,00	744 555,50	GBP	0,93
GB00BD9MZZ71	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN i 0.125% 22/11/2065	PROPRE	251 000,00	313 623,44	GBP	0,39
GB00B7RN0G65	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 0.125% 22/03/2044	PROPRE	1 620 000,00	2 515 616,23	GBP	3,15
GB00B73ZYW09	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 0.25% 22/03/2052	PROPRE	813 000,00	1 212 647,66	GBP	1,52
GB00BZ13DV40	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN TSY i 0.125% 10/08/2048	PROPRE	500 000,00	651 081,80	GBP	0,82
GB00BDX8CX86	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.125% 22/03/2068	PROPRE	674 000,00	879 069,54	GBP	1,10
GB00BY5F144	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.125% 23/03/2026	PROPRE	1 258 000,00	2 116 174,80	GBP	2,65
GB00BP9DLZ64	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN i 0.125% 22/03/2058	PROPRE	203 000,00	264 263,15	GBP	0,33
US912828V491	UNITED STATES OF AMERICA 0.375% i 15/01/2027	PROPRE	1 239 000,00	1 361 023,84	USD	1,70
US912828H458	UNITED STATES OF AMERICA i 0.25% 15/01/2025	PROPRE	450 000,00	514 434,17	USD	0,64
US9128283R96	UNITED STATES OF AMERICA i 0.5% 15/01/2028	PROPRE	3 446 000,00	3 693 155,47	USD	4,63
US912810RA88	UNITED STATES OF AMERICA i 0.625% 15/02/2043	PROPRE	300 000,00	285 828,45	USD	0,36
US91282CEZ05	UNITED STATES OF AMERICA i 0.625% 15/07/2032	PROPRE	4 085 000,00	3 593 596,89	USD	4,50
US912810QV35	UNITED STATES OF AMERICA i 0.75% 15/02/2042	PROPRE	400 000,00	402 731,69	USD	0,50
US912810RL44	UNITED STATES OF AMERICA i 0.75% 15/02/2045	PROPRE	370 000,00	344 666,27	USD	0,43
US912810SB52	UNITED STATES OF AMERICA i 1% 15/02/2048	PROPRE	400 000,00	367 685,39	USD	0,46
US912810RF75	UNITED STATES OF AMERICA i 1.375% 15/02/2044	PROPRE	500 000,00	538 785,15	USD	0,67
US912810QF84	UNITED STATES OF AMERICA i 2.125% 15/02/2040	PROPRE	399 000,00	533 745,31	USD	0,67
US912810QP66	UNITED STATES OF AMERICA i 2.125% 15/02/41	PROPRE	399 000,00	527 272,15	USD	0,66
US912828N712	UNITED STATES OF AMERICA 0.625% i 15/01/2026	PROPRE	1 235 000,00	1 401 772,60	USD	1,76
US912810RW09	UNITED STATES OF AMERICA 0.875%15/02/2047	PROPRE	400 000,00	366 665,17	USD	0,46
US912810SG40	UNITED STATES OF AMERICA 1% 15/02/2049	PROPRE	640 000,00	575 179,28	USD	0,72
US91282CFR79	UNITED STATES OF AMERICA 1.625% 15/10/2027	PROPRE	5 450 000,00	5 104 475,94	USD	6,39
US912810FQ68	UNITED STATES OF AMERICA 3.375% 04/32	PROPRE	2 579 000,00	4 564 705,83	USD	5,72
US912810RR14	UNITED STATES OF AMERICA1% i 15/02/2046	PROPRE	370 000,00	358 686,52	USD	0,45
US912810TE82	USA i 0.125% 15/02/2052	PROPRE	1 134 000,00	700 094,89	USD	0,88
US91282CAQ42	USA i .125% 15/10/2025	PROPRE	5 050 000,00	5 215 287,80	USD	6,53

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US912828ZJ22	USA TREASURY i 0.125% 15/04/2025	PROPRE	490 000,00	509 877,53	USD	0,64
US912810SV17	USA 0.125% I 15/02/2051	PROPRE	796 000,00	530 201,98	USD	0,66
<b>Total Obligation</b>				<b>76 714 389,34</b>		<b>96,09</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>76 714 389,34</b>		<b>96,09</b>
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	Ach diff op de capi	PROPRE	-5 259,58	-5 259,58	EUR	-0,01
	Banque CAD Swisslife	PROPRE	189 272,39	129 941,23	CAD	0,16
	Banque EUR Swisslife	PROPRE	2 537 318,50	2 537 318,50	EUR	3,18
	Banque GBP Swisslife	PROPRE	264 323,67	305 029,91	GBP	0,38
	Banque JPY Swisslife	PROPRE	25 455,00	163,45	JPY	0,00
	Banque SEK Swisslife	PROPRE	1 579 439,02	141 876,40	SEK	0,18
	Banque USD Swisslife	PROPRE	135 606,22	122 759,44	USD	0,15
	Sous recev EUR SWB	PROPRE	61 730,00	61 730,00	EUR	0,08
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>3 293 559,35</b>		<b>4,13</b>
DEPOSIT DE GARANTIE						
	Collatéral esp Recu	PROPRE	-1 280 000,00	-1 280 000,00	EUR	-1,60
	Collatéral esp Versé	PROPRE	20 000,00	20 000,00	EUR	0,03
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>-1 260 000,00</b>		<b>-1,58</b>
FRAIS DE GESTION						
	PrComGestFin	PROPRE	-8 016,04	-8 016,04	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-37 403,89	-37 403,89	EUR	-0,05
	PrComGestFin	PROPRE	-5 332,50	-5 332,50	EUR	-0,01
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-50 752,43</b>		<b>-0,06</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>1 982 806,92</b>		<b>2,48</b>
Change a terme						
Change a terme						
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	49 000,00	33 626,52	CAD	0,04
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-34 063,07	-34 063,07	EUR	-0,04
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	17 000,00	11 666,47	CAD	0,01
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-11 757,81	-11 757,81	EUR	-0,01
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	45 000,00	30 882,05	CAD	0,04
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-30 933,55	-30 933,55	EUR	-0,04

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	40 000,00	27 451,14	CAD	0,03
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-27 417,37	-27 417,37	EUR	-0,03
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	20 000,00	13 725,53	CAD	0,02
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-13 576,56	-13 576,56	EUR	-0,02
	OACT 240112 CAD/EUR	RECU	53 000,00	36 373,64	CAD	0,05
	OACT 240112 CAD/EUR	VERSE	-35 841,62	-35 841,62	EUR	-0,04
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	231 000,00	266 441,83	GBP	0,33
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-266 050,35	-266 050,35	EUR	-0,33
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	98 000,00	113 034,83	GBP	0,14
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-112 522,23	-112 522,23	EUR	-0,14
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	208 000,00	239 913,97	GBP	0,30
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-238 188,57	-238 188,57	EUR	-0,30
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	116 000,00	133 798,87	GBP	0,17
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-132 613,17	-132 613,17	EUR	-0,17
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	127 000,00	146 487,66	GBP	0,18
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-145 636,09	-145 636,09	EUR	-0,18
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	197 000,00	227 225,10	GBP	0,28
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-226 206,16	-226 206,16	EUR	-0,28
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	124 000,00	143 026,28	GBP	0,18
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-141 810,72	-141 810,72	EUR	-0,18
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	354 000,00	408 337,94	GBP	0,51
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-410 792,61	-410 792,61	EUR	-0,51
	OACT 240112 JPY/EUR	RECU	200 000 000,00	1 286 157,72	JPY	1,61
	OACT 240112 JPY/EUR	VERSE	-1 281 730,85	-1 281 730,85	EUR	-1,61
	OACT 240112 JPY/EUR	RECU	77 964 545,00	501 311,23	JPY	0,63
	OACT 240112 JPY/EUR	VERSE	-483 296,35	-483 296,35	EUR	-0,61
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	387 000,00	350 112,47	USD	0,44
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-365 982,26	-365 982,26	EUR	-0,46
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	227 000,00	205 368,23	USD	0,26
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-213 400,82	-213 400,82	EUR	-0,27

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	225 000,00	203 558,61	USD	0,25
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-212 991,38	-212 991,38	EUR	-0,27
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	378 000,00	341 989,91	USD	0,43
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-353 268,88	-353 268,88	EUR	-0,44
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	2 199 559,20	2 199 559,20	EUR	2,76
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-3 181 700,00	-2 183 472,87	CAD	-2,73
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	40 028,74	40 028,74	EUR	0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-58 000,00	-39 803,19	CAD	-0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	20 060,43	20 060,43	EUR	0,03
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-29 000,00	-19 901,53	CAD	-0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	11 750,87	11 750,87	EUR	0,01
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-17 000,00	-11 666,43	CAD	-0,01
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	16 450,13	16 450,13	EUR	0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-24 000,00	-16 470,17	CAD	-0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	19 193,72	19 193,72	EUR	0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-28 000,00	-19 215,28	CAD	-0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	30 652,85	30 652,85	EUR	0,04
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-45 000,00	-30 882,30	CAD	-0,04
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	44 186,46	44 186,46	EUR	0,06
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-65 000,00	-44 608,60	CAD	-0,06
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	26 497,16	26 497,16	EUR	0,03
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-39 000,00	-26 764,97	CAD	-0,03
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	12 865,82	12 865,82	EUR	0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-19 000,00	-13 039,62	CAD	-0,02
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	42 094,12	42 094,12	EUR	0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-63 000,00	-43 236,07	CAD	-0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	42 147,88	42 147,88	EUR	0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-62 000,00	-42 550,04	CAD	-0,05
	OVCT 240112 CAD/EUR	RECU	101 295,28	101 295,28	EUR	0,13
	OVCT 240112 CAD/EUR	VERSE	-148 000,00	-101 569,92	CAD	-0,13



## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	16 965 489,89	16 965 489,89	EUR	21,25
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-14 709 000,00	-16 965 655,96	GBP	-21,25
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	196 324,14	196 324,14	EUR	0,25
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-170 000,00	-196 080,22	GBP	-0,25
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	292 961,78	292 961,78	EUR	0,37
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-254 000,00	-292 969,89	GBP	-0,37
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	137 443,06	137 443,06	EUR	0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-120 000,00	-138 411,18	GBP	-0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	134 949,46	134 949,46	EUR	0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-118 000,00	-136 104,63	GBP	-0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	136 982,70	136 982,70	EUR	0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-120 000,00	-138 410,84	GBP	-0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	95 945,50	95 945,50	EUR	0,12
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-84 000,00	-96 888,90	GBP	-0,12
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	336 743,29	336 743,29	EUR	0,42
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-293 000,00	-337 957,48	GBP	-0,42
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	249 575,32	249 575,32	EUR	0,31
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-217 000,00	-250 292,86	GBP	-0,31
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	298 913,26	298 913,26	EUR	0,37
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-261 000,00	-301 045,93	GBP	-0,38
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	1 236 891,83	1 236 891,83	EUR	1,55
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-1 084 000,00	-1 250 359,73	GBP	-1,57
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	484 701,62	484 701,62	EUR	0,61
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-425 000,00	-490 215,86	GBP	-0,61
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	927 675,06	927 675,06	EUR	1,16
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-798 000,00	-920 504,81	GBP	-1,15
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	461 725,12	461 725,12	EUR	0,58
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-400 000,00	-461 396,71	GBP	-0,58
	OVCT 240112 JPY/EUR	RECU	1 781 409,59	1 781 409,59	EUR	2,23
	OVCT 240112 JPY/EUR	VERSE	-277 990 000,00	-1 787 688,95	JPY	-2,24

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 240112 SEK/EUR	RECU	1 640 060,86	1 640 060,86	EUR	2,05
	OVCT 240112 SEK/EUR	VERSE	-18 958 000,00	-1 702 966,48	SEK	-2,13
	OVCT 240112 SEK/EUR	RECU	10 201,04	10 201,04	EUR	0,01
	OVCT 240112 SEK/EUR	VERSE	-118 000,00	-10 599,69	SEK	-0,01
	OVCT 240112 SEK/EUR	RECU	12 103,76	12 103,76	EUR	0,02
	OVCT 240112 SEK/EUR	VERSE	-139 000,00	-12 486,23	SEK	-0,02
	OVCT 240112 SEK/EUR	RECU	11 267,60	11 267,60	EUR	0,01
	OVCT 240112 SEK/EUR	VERSE	-128 000,00	-11 498,56	SEK	-0,01
	OVCT 240112 SEK/EUR	RECU	27 870,46	27 870,46	EUR	0,03
	OVCT 240112 SEK/EUR	VERSE	-312 000,00	-28 024,31	SEK	-0,04
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	30 437 239,09	30 437 239,09	EUR	38,12
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-32 431 000,00	-29 339 834,09	USD	-36,75
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	472 722,55	472 722,55	EUR	0,59
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-504 000,00	-455 965,24	USD	-0,57
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	213 662,95	213 662,95	EUR	0,27
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-227 000,00	-205 365,35	USD	-0,26
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	193 967,90	193 967,90	EUR	0,24
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-206 000,00	-186 367,33	USD	-0,23
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	241 373,88	241 373,88	EUR	0,30
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-256 000,00	-231 604,36	USD	-0,29
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	414 185,85	414 185,85	EUR	0,52
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-446 000,00	-403 509,81	USD	-0,51
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	129 937,00	129 937,00	EUR	0,16
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-140 000,00	-126 659,87	USD	-0,16
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	229 070,90	229 070,90	EUR	0,29
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-246 000,00	-222 565,35	USD	-0,28
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	920 419,52	920 419,52	EUR	1,15
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 000 000,00	-904 721,13	USD	-1,13
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	297 663,21	297 663,21	EUR	0,37
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-325 000,00	-294 046,02	USD	-0,37

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	268 757,61	268 757,61	EUR	0,34
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-294 000,00	-266 003,11	USD	-0,33
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	248 079,68	248 079,68	EUR	0,31
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-270 000,00	-244 287,03	USD	-0,31
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	1 734 601,21	1 734 601,21	EUR	2,17
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 876 000,00	-1 697 312,25	USD	-2,13
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	963 370,86	963 370,86	EUR	1,21
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 053 000,00	-952 740,44	USD	-1,19
<b>Total Change a terme</b>				<b>1 139 758,20</b>		<b>1,43</b>
<b>Total Change a terme</b>				<b>1 139 758,20</b>		<b>1,43</b>
<b>Total SWISS LIFE FUNDS (F) BOND GLOBAL INFLATION</b>				<b>79 836 954,46</b>		<b>100,00</b>

**ANNEXE AU RAPPORT**  
**destinée aux souscripteurs suisses**

Le prospectus du Fonds, le document d'information clé (DIC), les rapports annuels et semi-annuels peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès des bureaux du Représentant en Suisse. Une liste de toutes les transactions effectuées pour le Fonds durant la période sous revue est disponible gratuitement auprès du représentant du Fonds en Suisse.

**Représentant en Suisse :**

Swiss Life Asset Management AG, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich, a été autorisé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en tant que représentant en Suisse du Fonds pour l'offre et la distribution en Suisse ou à partir de la Suisse, des parts du Fonds en vertu de l'article 120 de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC).

**Agent payeur en Suisse :**

UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich, est une banque dûment licenciée selon la Loi fédérale sur les banques ; elle a été nommée Agent Payeur du fonds pour la Suisse, conformément à l'art. 121 LPCC.

Clôture annuelle du fonds : 29-déc.

Fortune moyenne du fonds pour la période du 31/12/22 au 29/12/23 : 75 197 219,64

**Part I** **FR0010199703**

Commission de gestion de la direction de l'OPCVM : 0,50 % TTC

Fortune moyenne de la part I pour la période du 31/12/22 au 29/12/23 : 22 220 500,29

extrait du compte de résultat

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	30/12/2022	30/06/2023	29/12/2023
Commission de la direction de l'OPCVM	111 483,49	50 593,69	99 688,90
Rémunération en fonction de la performance	0,00	0,00	0,00
Commission de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation hors bonification	111 483,49	50 593,69	99 688,90
Total des charges d'exploitation avec bonification	111 483,49	50 593,69	99 688,90

**TER y compris rémunération en fonction de la performance**

$(99688.9/22220500.29)*100$

TER 0,45 %

Rémunération de la performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne

0.00 %

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

### Part P

**FR0010636399**

Commission de gestion de la direction de l'OPCVM : 1,00 % TTC

Fortune moyenne de la part P pour la période du 31/12/22 au 29/12/23 : 50 054 353,70

extrait du compte de résultat

Charges en euro	Rapport annuel 30/12/2022	Rapport semestriel 30/06/2023	Rapport annuel 29/12/2023
Commission de la direction de l'OPCVM	469 214,43	222 834,43	449 425,73
Rémunération en fonction de la performance	0,00	0,00	0,00
Commission de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation hors bonification	469 214,43	222 834,43	449 425,73
Total des charges d'exploitation avec bonification	469 214,43	222 834,43	449 425,73

**TER y compris rémunération en fonction de la performance**

$$(449425.73/50054353.7)*100$$

TER 0,90 %

Rémunération de la performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne

0.00 %

## Swiss Life Funds (F) Bond Global Inflation

**Part SF**

**FR0013458726**

Commission de gestion de la direction de l'OPCVM : 1,96 % TTC

Fortune moyenne de la part SF pour la période du 31/12/22 au 29/12/20213 : 2 922 365,65

extrait du compte de résultat

Charges en euro	Rapport annuel 30/12/2022	Rapport semestriel 30/06/2023	Rapport annuel 29/12/20213
Commission de la direction de l'OPCVM	23 346,96	22 479,25	51 284,16
Rémunération en fonction de la performance	0,00	0,00	0,00
Commission de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation hors bonification	23 346,96	22 479,25	51 284,16
Total des charges d'exploitation avec bonification	23 346,96	22 479,25	51 284,16

**TER y compris rémunération en fonction de la performance**

$(51284.16/2922365.65)*100$

TER 1,75 %

Rémunération de la performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne

0.00 %

*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*

**Swiss Life Asset Managers France**  
153, rue Saint-Honoré  
75001 Paris

Siège social :  
Tour la Marseillaise  
2 bis, boulevard Euroméditerranée  
Quai d'Arenc - CS 50575  
13236 Marseille Cedex 02

**[fr.swisslife-am.com](http://fr.swisslife-am.com)**

SA au capital social de 671 167 €  
499 320 059 R.C.S. Marseille  
Société de gestion de portefeuille  
Agrément AMF n° GP 07000055  
Carte professionnelle n° A12-5387  
Caisse de Garantie CEGC  
16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999,  
92919 La Défense Cedex